

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 9 JUILLET 2020

Le 9 juillet 2020 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Chaboudé de Courtisols, sous la présidence de M. Hubert ARROUART, Président, en vertu de la convocation faite le 5 juillet 2020.

Nombre de délégués :
- en exercice 44
- présents 42
- représentés ou ayant
donné pouvoir 2
- votants 44

Titulaires présents : Gérard ACOSTA, Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Anne BRAZE, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Michel JACQUET, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, Freddy MELLET, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Eric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Alexandre BODIN par Maxime JOLY (pouvoir), William MATHIEU par Claudy MATHIEU (suppléante).

ACTE REÇU LE

16 JUL. 2020

PREFECTURE DE LA MARNE

DÉLIBÉRATION
N° 898-2020

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

OBJET :
ELECTION DU PRÉSIDENT ET DES
VICE-PRÉSIDENTS

Le conseil nomme Mme Claudy MATHIEU pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Hubert ARROUART.

L'assemblée a désigné deux assesseurs : M. Victor OURY et Mme Hélène MOINEAU.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le plus âgé des membres présents a pris la présidence de l'assemblée. Après avoir donné lecture des articles L. 2122-4 à L. 2122-10 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales, a invité l'assemblée à procéder à l'élection du Président, conformément aux dispositions prévues par le Code général des collectivités territoriales.

Chaque membre, à l'appel du nom de sa commune, a remis fermé son bulletin de vote.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 44

Nombre de suffrages déclarés nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 38

Majorité absolue : 23

Ont obtenu :

M. René SCHULLER : une voix 1

M. Julien VALENTIN : trente-sept voix 37

M. Julien VALENTIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de M. Julien VALENTIN élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président, en application des articles L. 5211-10 du CGCT.

Au vu de ces éléments, l'assemblée fixe à cinq le nombre de vice-présidents par un vote à 44 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 44

Bulletins litigieux à déduire : 5

Nombre de suffrages exprimés : 39

Majorité absolue : 23

Ont obtenu :
M. Pascal VANSANTBERGHE : trente-huit voix38
M. VINCENT : une voix 1

M. Pascal VANSANTBERGHE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 44
Nombre de suffrage déclaré nuls : 00
Nombre de suffrages exprimés : 44
Majorité absolue : 23

Ont obtenu :
Mme Milène ADNET : trente voix30
Mme Françoise DROUIN : quatorze voix14

Mme Milène ADNET, a été proclamée deuxième vice-présidente et a été immédiatement installée.

ÉLECTION DU TROISIÈME VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 44
Nombre de suffrage déclaré nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 23

Ont obtenu :
M. Raphaël LEONE : quatorze voix14
M. René SCHULLER : vingt-sept voix27

M. René SCHULLER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU QUATRIÈME VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 44
Nombre de suffrage déclaré nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 23

Ont obtenu :
Mme Catherine PUJOL : quarante et une voix41

Mme Catherine PUJOL ayant obtenu la majorité relative, a été proclamée quatrième vice-présidente et a été immédiatement installée.

ÉLECTION DU CINQUIÈME VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 44
Nombre de suffrage déclaré nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 39
Majorité absolue : 23

Ont obtenu :
M. Noël VOISIN DIT LA CROIX : trente-huit voix38
M. Daniel VOISIN : une voix 1

M. Noël VOISIN DIT LA CROIX ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.

Extrait certifié conforme,



Le Président,

Julien VALENTIN